

Acción 3.2.

Estudio de benchmarking de iniciativas turísticas que se están desarrollando en otras zonas europeas de montaña

Informe de la realización de la visita técnica a la asociación Alpine Pearls, en Werfenweng (Austria)

Informe de la realización de la visita técnica a la asociación Alpine Pearls, en Werfenweng (Austria) y Bad Reichenhall (Alemania)

Fecha de realización: 18 a 20 Noviembre 2017

Asistentes:

Laura	Arilla Farrús	Técnica	CCPJ
Constantino	Aranda Farrero	Président	CCPJ
Hélène	Gaignon	chargée de mission	SMTPCF
Laure-Hélène	Lebeau	chargé de mission	PNRPC
Sylvain	Lanne	chargé de mission	CCPVG
Gérard	Moliner	Vice Président	CCPVG
Joel	Orteu Aubach	Conseller	CCPS
Pepita	Cecilia Gallart	Técnica	CCPS
Inma	Ballbé Mallol		DCB
Josep	Capellà Hereu		DCB

La visita técnica se planteó con 3 objetivos específicos:

1. Conocer el funcionamiento de la Asociación Alpine Pearls
2. Participación en el Seminario Jornada Alpina del Turismo y la Movilidad
3. Conocer experiencias de aplicación de la movilidad sostenible en 2 municipios integrados en la asociación Alpine Pearls, concretamente Werfenweng en Austria y Bad Reichenhall en Baviera, Alemania.

1. Conocer el funcionamiento de la Asociación Alpine Pearls

Para tener una información precisa de los objetivos, características y funcionamiento de la red, se establecieron dos reuniones de trabajo, una con la Sra. Karmen Mentil directora-gerente de la Asociación y la segunda, con el Sr. Giovanni Vanessa, responsable de desarrollo de la red y coordinador de los destinos italianos.

La sesión con la Sra. Karmen Mentil fue muy ilustrativa del origen de la red, de los motivos que llevaron a los municipios promotores a su desarrollo, la situación actual, la problemática a la que deben hacer frente y las posibilidades de cooperación con el proyecto GPS Tourism para aprovechar su experiencia en destinos de los Pirineos.

Para facilitar el conocimiento de Alpine Pearls, los responsables de la red prepararon un power point en francés con la información indicada en el párrafo anterior, que se adjunta al final de este apartado.

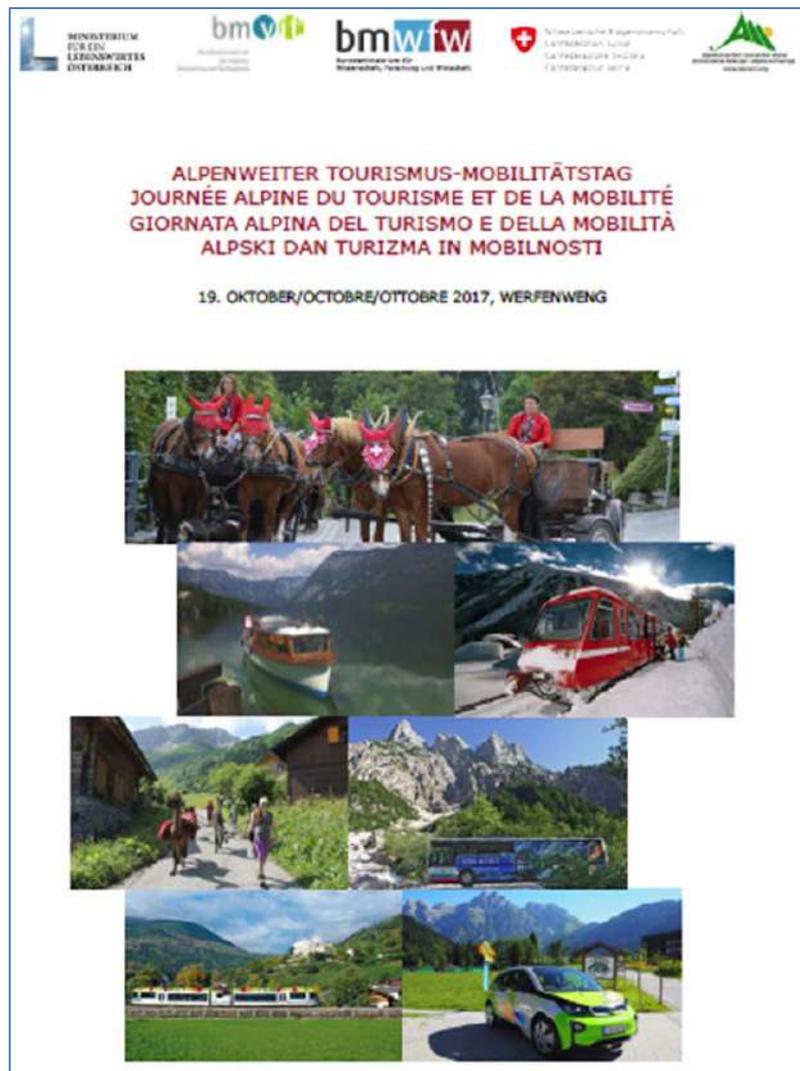
Por el interés de los socios y para ver de qué forma se puede aprovechar esta experiencia en la promoción de los destinos de movilidad turística sostenible de los Pirineos, los responsables de Alpine Pearls facilitaron el documento "Catalogue des critères Alpine Pearls" en el que se fijan las condiciones de adhesión y los requisitos que deben ir adaptando los destinos para integrarse.

Este documento se adjunta también al final de este apartado. Se considera que las explicaciones dadas por los técnicos de Alpine Pearls y la información suministrada serán de gran utilidad para su aplicación en el proyecto GPS Tourism y en los destinos de los Pirineos que en el futuro quieran participar en la implantación de estrategias de movilidad turística sostenible.

2. Participación en la Jornada Alpina del Turismo y la Movilidad

El segundo día de estancia en Werfenweng se centró en la participación en este seminario que fue de gran interés y aplicabilidad para el proyecto que se está desarrollando en el marco del programa INTERREG POCTEFA.

El programa de la Jornada era el siguiente:



Programme	Programma
La veille 17h rendez-vous à la station inférieure de la télécabine «Dorfbahn Rosnerköpfle»	18 ottobre 2017, ore 17.00 ritrovo presso la stazione di valle della cabinovia "Dorfbahn Rosnerköpfle"
«Expérience Werfenweng» - découverte de la mobilité durable à Werfenweng - à l'invitation de Werfenweng et SalzburgerLand Tourismus	"Esperienze Werfenweng" - scoperta della mobilità sostenibile a Werfenweng - su invito di Werfenweng e di SalzburgerLand Tourismus
***	***
08h30 Enregistrement	08.30 Registrazione
09h Message d'accueil	09.00 Saluti di benvenuto
09h30 Exposé introductif «La mobilité touristique de demain», Widar von Arx, Hochschule Luzern	09.30 Intervento introduttivo "La mobilità turistica del domani", Widar von Arx, Hochschule Luzern
10h Table-ronde I «Portraits de communes touristiques engagées dans la mobilité durable», Animation Katharina Meyer-Ertl, BMWFW (A)	10.00 Prima Tavola Rotonda "Ritratto: comuni turistici con una mobilità sostenibile", Moderatore Katharina Meyer-Ertl, BMWFW (A)
<ul style="list-style-type: none"> • Werfenweng (A) et Alpine Pearls, Peter Brandauer • Vallée de Chamonix-Mont Blanc (F), Eric Fournier • Braunwald - Gemeinde Glarus Süd (CH), Fridolin Luchsinger • Parc naturel Adamello-Brenta - Val Genova (I), Joseph Masè 	<ul style="list-style-type: none"> • Werfenweng (A) e Alpine Pearls, Peter Brandauer • Valle di Chamonix-Mont Blanc (F), Eric Fournier • Braunwald - Gemeinde Glarus Süd (CH), Fridolin Luchsinger • Parco Naturale Adamello-Brenta - Val Genova (I), Joseph Masè
11h10 Pause-café	11.10 Pausa caffè
11h30 Table-ronde II «Voyager avec le train dans les Alpes», Animation Ulrich Seewer, ARE (CH)	11.30 Seconda Tavola Rotonda "Viaggiare in treno nelle Alpi", Moderatore Ulrich Seewer, ARE (CH)
<ul style="list-style-type: none"> • Rail Away (CH), René Kämmer • Fahrtziel Natur (D), Kathrin Bürglen • Rail Tours (A), Eva Buzzi • Transport de bagages Scuol Semnaun Val Müstair (CH), Niculin Meyer 	<ul style="list-style-type: none"> • Rail Away (CH), René Kämmer • Fahrtziel Natur (D), Kathrin Bürglen • Rail Tours (A), Eva Buzzi • Trasporto bagagli Scuol Semnaun Val Müstair (CH), Niculin Meyer
12h40 Pause-déjeuner	12.40 Pausa pranzo
13h50 Présentation «SuisseMobil - le réseau pour la mobilité douce», Fredi von Gunten	13.50 Intervento "SuisseMobil - la rete per la mobilità dolce", Fredi von Gunten
14h10 Présentation «Coach de mobilité au Tyrol (A) - sensibilisation des organisations touristiques et des hôtes», Katleen Johnen	14.10 Intervento "Coach per la mobilità Tirolo - maturazione della consapevolezza da parte delle organizzazioni turistiche e degli ospiti", Katleen Johnen
14h30 Table-ronde III «Les cartes d'hôtes facilitent la mobilité», Animation Robert Thaler, BMLFUW (A)	14.30 Terza Tavola Rotonda "Le carte ospiti rendono mobili", Moderatore Robert Thaler, BMLFUW (A)
<ul style="list-style-type: none"> • Carte d'hôtes Bohinj (SLO), Klemen Lengus • Carte d'hôtes Berchtesgaden-Königssee (D), Franz Rasp • Pass Musées et Loisirs du Liechtenstein (FL), Renate Bachmann • Mobilcard Tyrol du sud (I), Günther Burger 	<ul style="list-style-type: none"> • Card ospiti Bohinj (SLO), Klemen Lengus • Card ospiti Berchtesgaden-Königssee (D), Franz Rasp • Liechtensteiner Museums- und Erlebnispass (FL), Renate Bachmann • Mobilcard Alto Adige (I), Günther Burger
15h40 Résumé et conclusion, Christian Baumgartner, CIPRA International	15.40 Sintesi dei lavori e saluti finali a cura di Christian Baumgartner, CIPRA International
16h Fin de la conférence	16.00 Conclusione della Conferenza
***	***
Animation de la journée : Claudia Kohl, Kohl & Partner GmbH	I lavori della giornata saranno moderati da Claudia Kohl, Kohl & Partner GmbH

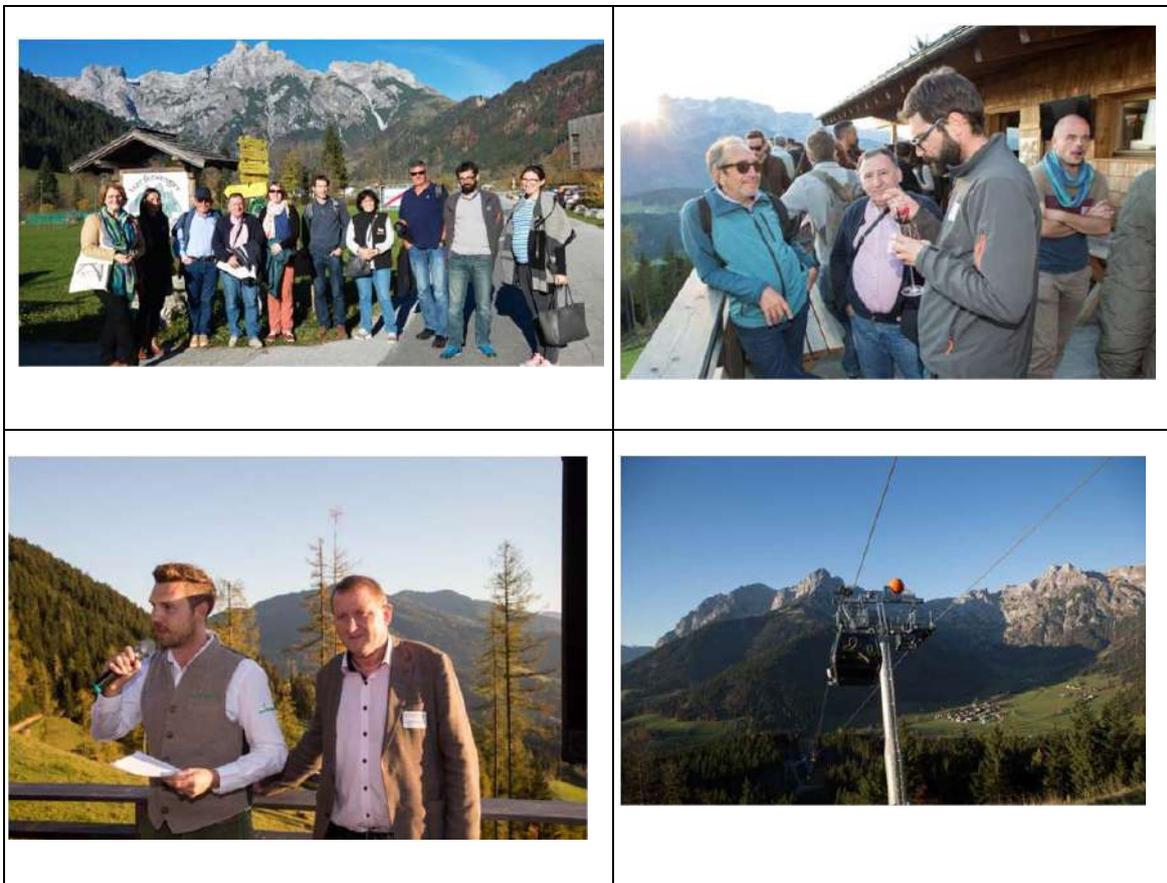
La estructura de la Jornada que combinaba conferencias introductorias sobre prospectiva y tendencias sobre consumo turístico en los destinos de montaña y el papel de la movilidad sostenible, con presentaciones de experiencias y casos prácticos en un gran número de destinos, fue uno de los principales motivos para hacer coincidir la visita técnica con la celebración del Seminario.

Así mismo, la traducción simultánea de los ponentes en francés e italiano aseguraba la comprensión por parte de todos los representantes de los territorios asociados al proyecto GPS Tourism.

El formato del seminario con una recepción inicial, la tarde previa y la interacción con algunos de los asistentes durante las pausas, permitió también profundizar en algunos aspectos relevantes para la aplicabilidad en nuestros destinos. Las presentaciones del Seminario se pueden descargar en <https://www.bmwfw.gv.at/Tourismus/TourismuspolitischeThemen/Seiten/Alpenweiter-Tourismus-Mobilit%C3%A4tstag.aspx>

La participación en esta Jornada se complementó con una sesión de trabajo con el Sr. Giovanni Vassena y estudiantes del proyecto europeo ERASMUS + S.T.R.E.E.T - Sustainable Transport Education for Environment and Tourism www.streetproject.eu/ que también participaban en la Jornada ya que Alpine Pearls es uno de los socios promotores. Se trataba de unos 20 jóvenes profesionales procedentes mayoritariamente de municipios integrados en la red Alpine Pearls y que se están formando en la gestión de la movilidad turística sostenible.

La sesión permitió captar su percepción sobre la aplicación de estos principios de sostenibilidad en sus territorios y el potencial que tiene como factor de competitividad y sostenibilidad en el futuro. También facilitó el dar a conocer el proyecto GPS Tourism y los objetivos que pretende alcanzar.





3. Conocer experiencias de aplicación de la movilidad sostenible en 2 municipios integrados en la asociación Alpine Pearls, concretamente Werfenweng en Austria y Bad Reichenhall en Baviera, Alemania.

La visita técnica se completó con el conocimiento in situ de la aplicación de la movilidad turística sostenible de los Alpes:

Werfenweng

Municipio que acogió la Jornada Alpina de Turismo y Movilidad, y que ostenta la presidencia de la red Alpine Pearls. Es un municipio de referencia en la aplicación de criterios de movilidad turística sostenible y de lucha contra el cambio climático en la que, a partir del liderazgo de las autoridades locales, los establecimientos turísticos y la ciudadanía en general han ido implicándose en un sistema de movilidad que prima el transporte colectivo y de baja emisión de CO2 e incentiva a que los visitantes accedan o se muevan internamente durante su estancia, con estos medios de transporte.

Uno de los instrumentos clave es la tarjeta SAMO a disposición de visitantes alojados en establecimientos adheridos al programa y también a la población en general. Esta tarjeta proporciona un conjunto de servicios: taxis y transporte público hasta las estaciones de tren o autobús, acceso a diferentes tipologías de vehículos propiedad de la oficina de turismo, etc. que sensibilizan y facilitan a los visitantes moverse por el territorio con una disminución de su impacto en las emisiones de CO2 y facilitando una disminución del tránsito.



Des vacances sans voiture mais plus que jamais mobiles
Prestations de mobilité spéciales dans la Perle

<p>Depuis la gare / l'arrêt de bus jusqu'à votre hébergement</p> <p>La navette Werfenweng vous amène directement de la gare à votre hébergement. Service de navette utilisable également pour les sorties et excursions sur place. Tel. +43 (0) 664 12 66 700</p>	<p>SAMO-CARD</p> <p>Nombreuses offres de mobilité gratuites pour les titulaires de la carte SAMO (coûte 10 €)</p>
<p>OFFRE DE MOBILITÉ POUR LES NOCTAMBULES</p> <p>Service de navette nocturne dans la Perle. Tel. +43 (0) 664 17 59 588</p>	<p>BUS DE SKI</p> <p>En hiver, service de bus gratuit à destination et au départ du domaine skiable, pour les hôtes de Werfenweng</p>
<p>TAXI ELOIS</p> <p>Taxi électrique, ELOIS est un taxi écologique et disponible pour tous les transferts dans la Perle Werfenweng. Tel. +43 (0) 664 88 46 60 49</p>	<p>E-AUTOS</p> <p>Une grande flotte de voitures électriques et voitures au gaz naturel est disponible à louer.</p>
<p>E-BIKES, VÉLOS ET VÉHICULES FUN</p> <p>L'été, une location de vélos, e-bikes, VTT électriques, vélos pour enfants et véhicules fun est à votre disposition sur la place du village.</p>	<p>EXCURSIONS ACCESSIBLES EN BUS</p> <p>En été, un bus est à votre disposition pour vous emmener aux points de départ des plus belles excursions dans la région de Salzbourg: "Le monde des géants de glace" ou la forteresse Hohenwerfen.</p>

Adjuntamos un power point de esta iniciativa así como fotos de diversos medios de transporte lúdicos que se ofrecen gratuitamente con la tarjeta SAMO CARD.



Bad Reichenhall

La segunda visita se realizó el último día de la estancia. Se escogió el municipio de Bad Reichenhall, situado en la región de Baviera, Alemania, por el esfuerzo realizado en temas de movilidad sostenible pero también de singularidad del producto turístico a través de combinar el patrimonio natural con la cultura y la creatividad artística.

Se trata de una ciudad balnearia de gran tradición con unas 6.000 plazas en alojamientos hoteleros, un camping y otros establecimientos turísticos.

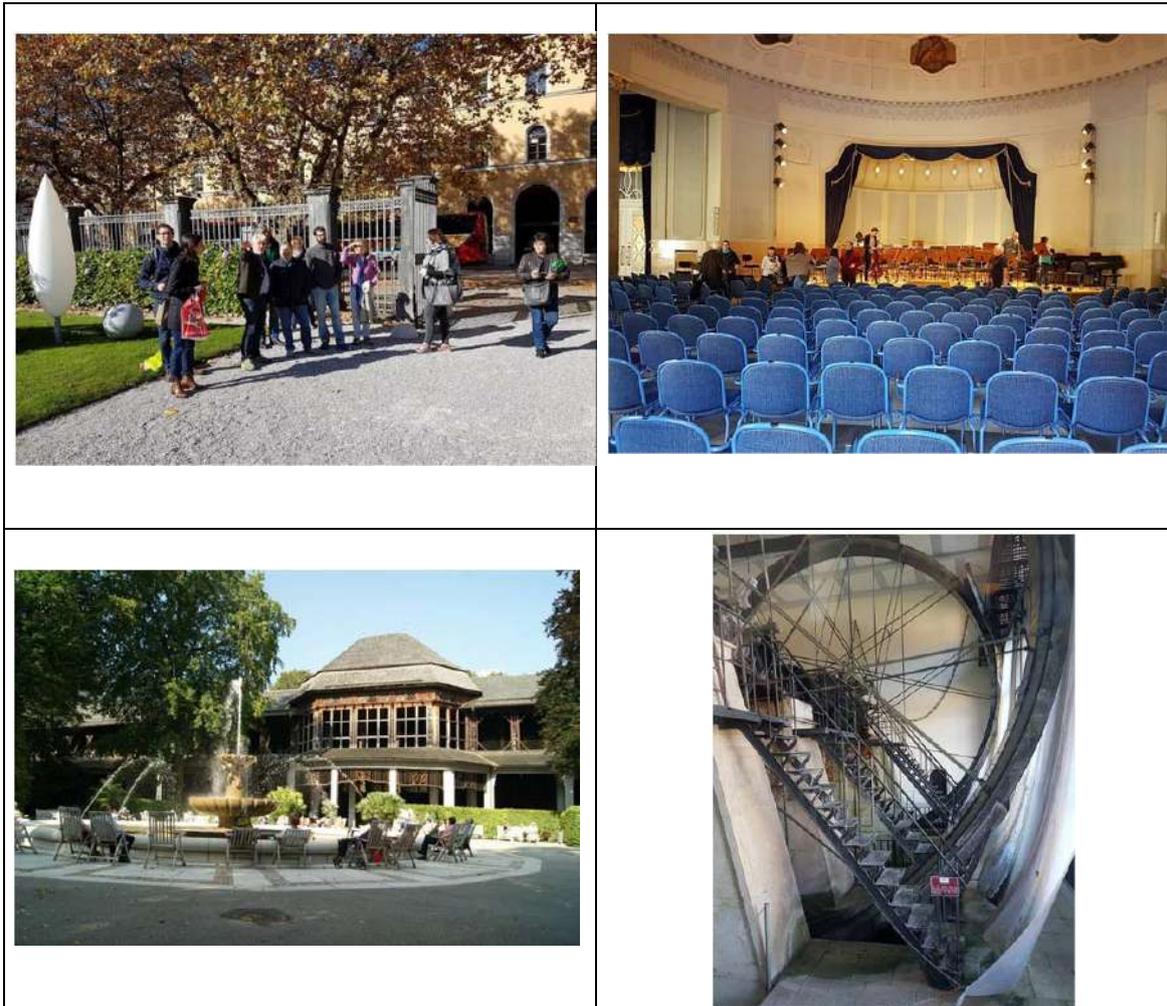
Durante la visita nos acompañó el Sr. Hans Hartmann, segundo teniente de alcalde del municipio que explicó en francés, el motivo de su integración en la red Alpine Pearls y las actuaciones que están haciendo en temas de movilidad. Entre otras actuaciones, tarjeta de transporte público para los visitantes, teleférico, puntos de carga de vehículos eléctricos, alquiler de bicicletas eléctricas, etc.



Otra de las estrategias de singularización turística del destino es su apuesta por las actividades culturales y creativas. En este sentido cabe destacar:

- La oferta musical. Bad Reichenhall dispone de una red de auditorios y una orquesta estable que ofrece conciertos cada día durante 11 meses al año. Estos conciertos son gratuitos para los visitantes alojados en los establecimientos adheridos y a un precio muy asequible, para el resto de público. Su proximidad a Salzburg hace que atraiga también el interés de los residentes y visitantes alojados en esta ciudad.
- La creatividad artística. El municipio ha habilitado una serie de espacios para la organización de talleres, cursos y masters de pintura que atraen tanto a público local como a aficionados y profesionales de diversos países.

Tuvimos la oportunidad de visitar dos equipamientos y debatir con músicos de la orquesta y con profesores y alumnos de algunos de los cursos de arte.



Al regreso de la visita técnica, los asistentes plantearon algunas cuestiones que fueron respondidas por el Sr. Giovanni Vassena. Son las siguientes:

Question: It would be interesting to have the opportunity to see all mobile options in fonction during the season, how the “real demand” is managed

Answer: Of course during the season it could sometimes happen, that you have to wait a few minutes in order to get your vehicle, etc. - The rental of e-cars is actually done mostly online, thus enabling also 3-4 or more different people to use the car in one day (since there is the online system, the car rental system is much more efficient and each car drives for many more km per season than before).

You have to consider, that SAMO is a very effective USP for Werfenweng, but still just about 15% of the guests are using the SAMO-Card. Also in terms of financing of the project, it is clear, that if it will further grow, new financing channels should be found (i.e. through partners like BMW for e-cars, etc.)

Question: But at the same time, it was agreed that the right date was this, having the opportunity to attend the seminar.

Answer: Good. Some inputs were really good. Of course it is very necessary (and it is still not easy also for us after 11 years) to accept that in different regions and countries the concept of soft mobility services could be very different

Question: Some comments about few visibility of SAMO CARD or Alpine Pearls in the hotel.... We explained that there was more presence in the small hotel we had been 3 years ago...As usual, there are difficulties to spread among local partners.

Answer: It is true. There is still a lot of work to do in increasing awareness among local partners. 70% of beds in Werfenweng are SAMO, but just some of them are really promoting it very actively, as we would like them to do. The new tourism director in Werfenweng is aware about this challenge and he is trying to motivate each host to promote SAMO, especially as far as the online channels are concerned. The same for Alpine Pearls ...

Question: No presence at all in Bad Reichenhall, for exemple not a brochure or a sign, in the tourist office.

Answer: It sometimes happens, especially in "bigger" Pearls, that the visibility of Alpine Pearls is quite low. But we have also best practise examples, like Moena in Trentino, where the Alpine Pearls Logo is directly integrated in the Destination Logo and the tourist office is called "Office Moena Perla Alpina": www.visitmoena.it

Question: Some questions about how to put the initiative in fonction in larger regions, not only in municipalities. Have you more information in this respect? There are already some larger districts being members of Alpine Pearls isn't it? Which are the differences when putting things in practice in respect of municipalities like Werfenweng?

Answer: See also the last answer. Each local situation is different. You have for example regions where the mobility is guaranteed everywhere at regional level (South Tirol) and regions where the mobility services are very weak. Werfenweng is quite easy to be reached by train and the mobility in the region is good, but not perfect. SAMO makes a holiday in Werfenweng, also to discover the whole region, more attractive.

In other cases you have guest cards (some of them also focused on mobility) at destination level (for example: <http://www.nationalpark-sommercard.at/en/>)

I think that two aspects should be considered:

- 1) To convince people to choose a car-free holiday, the mobility services should be guaranteed and EASY. In order to reach this goal a cooperation between the single destination and the existent mobility services/infrastructures at regional level is necessary.

Some years ago for example the Pearls from South Tirol went together to the province manager and asked for a higher frequency of the busses. This kind of political pressure worked quite good and they have now a bus every 30 minutes connecting almost each small village.

- 2) In terms of marketing (good argument to sell a holiday) you should have a local product (like SAMO in Werfenweng) or you should be able to promote the services at regional level integrating them with the specificities of your single destination.

Until few years ago it was not possible for destinations to join Alpine Pearls. As the organisation of the tourism sector is changing in this direction in many countries/region, it is now possible - since 2015 - also for destinations to join Alpine Pearls.

The basis-criteria are the same as for the single municipalities, with some adaptations. We will actually also decided, that each candidate destination should be analysed in details, as in the different regions/countries the concept and the organisation of a destination is often very different

Anexos :

- Programa de la visita
- Catalogue des critères Alpine Pearls
- Power point presentación Alpine Pearls
- Power point présentation Werfenweng



Catalogue des critères



Alpine Pearls
c/o TVB Werfenweng
Weng 42
A-5453 Werfenweng

Voté par Assemblée générale
le 12 octobre 2014

Sommaire

PARTIE A – PROLOGUE	3
PARTIE B – DEFINITIONS	5
PARTIE C – RESPECT OBLIGATOIRE DES CRITERES	6
PARTIE D – CRITERES – CONDITIONS PREALABLES	7
PARTIE E – CRITERES – AXES PRINCIPAUX	9
1 LA MOBILITE ECOLOGIQUE	9
1.1 LA MOBILITÉ DES HÔTES	9
1.1.1 CRITERES OBLIGATOIRES	9
1.1.2 CRITERES D’OBJECTIFS (POINTS BONUS, CATEGORIE EXCELLENCE)	10
1.2 LA MOBILITE DES VACANCIERS JOURNALIERS	11
1.2.1 CRITERES OBLIGATOIRES	11
1.2.2 CRITERES D’OBJECTIFS (POINTS BONUS, CATEGORIE PREMIUM)	12
1.3 LA MOBILITE DES HABITANTS	12
1.3.1 CRITERES OBLIGATOIRES	12
1.3.2 CRITERES D’OBJECTIFS (POINTS BONUS, CATEGORIE PREMIUM)	12
1.4 LA MOBILITE DE LOISIRS	12
1.4.1 CRITERES OBLIGATOIRES	12
1.4.2 CRITERES D’OBJECTIFS (POINTS BONUS, CATEGORIE PREMIUM)	13
2 LA QUALITE DE L’ENVIRONNEMENT	15
2.1 CRITERES OBLIGATOIRES	15
2.2 CRITERES D’OBJECTIFS (POINTS BONUS, CATEGORIE PREMIUM)	16
3 LA NATURE - BIODIVERSITE	17
3.1 CRITERES OBLIGATOIRES	17
3.2 CRITERES D’OBJECTIFS (POINTS BONUS, CATEGORIE PREMIUM)	17
4 LE BIEN-ETRE	18
4.1 CRITERES OBLIGATOIRES	18
4.2 CRITERES D’OBJECTIFS (POINTS BONUS, CATEGORIE PREMIUM)	18
5 GASTRONOMIE & CIRCUITS ECONOMIQUES REGIONAUX	19
5.1 CRITERES OBLIGATOIRES	19
5.2 CRITERES D’OBJECTIFS (POINTS BONUS, CATEGORIE PREMIUM)	19
PARTIE F – CRITERES – ORGANISATION	20

Partie A – Prologue

- Alpine Pearls est une coopération de localités touristiques et de destinations touristiques situées dans les Alpes, qui s'est fixé pour but de promouvoir le tourisme durable et favorable à l'écologie dans les Alpes, avec pour axe central le développement de la mobilité douce

La mobilité écologique est importante :

- Lors de l'arrivée vers les Perles et du départ des Perles
 - Dans les Perles et les alentours
 - Entre les Perles.
- Les valeurs importantes d'Alpine Pearls sont :
 - Une action conforme aux principes de base de la gestion durable des territoires
 - Un environnement plus propre
 - Des paysages de qualité
 - La protection de la nature
 - La création de richesses dans la région
 - La préservation des identités régionales et des particularités culturelles.
 - Par conséquent, les champs d'action importants pour Alpine Pearls sont :
 - Le renoncement maximal aux facteurs nocifs pour l'environnement notamment dans le tourisme et dans le domaine de la circulation
 - De nouvelles offres de vacances proposant des solutions de mobilité
 - La préservation des paysages
 - L'approvisionnement en énergies renouvelables
 - La réduction des déchets
 - L'utilisation des produits régionaux dans la gastronomie
 - La préservation du cadre paysager du lieu
 - Objectifs importants pour Alpine Pearls :
 - Alpine Pearls souhaite promouvoir et rendre possible un tourisme de qualité reposant sur le principe du développement durable, en s'appuyant sur un concept de tourisme et de mobilité et en renonçant le plus possible aux facteurs nocifs pour l'environnement dans le secteur du tourisme et de la circulation. Cela est valable également dans d'autres domaines tels que la préservation des paysages, la protection de la nature, l'approvisionnement en énergies renouvelables, la réduction des déchets et l'utilisation de produits régionaux dans les Perles ;

- Alpine Pearls veut encourager la construction d'une image unique pour les Perles en tant que communes touristiques/destinations touristiques consciencieuses de l'environnement et orientées vers le développement durable. La mobilité écologique doit jouer un rôle central ;
 - Alpine Pearls veut approcher de nouveaux hôtes sensibles aux mêmes valeurs et objectifs qu'Alpine Pearls ;
 - Alpine Pearls s'engage à réaliser les objectifs de la Convention Alpine fixés dans les comptes-rendus de réalisation « Tourisme » et « Circulation » ;
 - Alpine Pearls veut également amener les habitants des Perles à une prise de conscience en matière de mobilité écologique.
- Mesures mises en place pour atteindre les objectifs :
- Alpine Pearls veut créer des produits touristiques locaux et transnationaux « Alpine Pearls » ;
 - Alpine Pearls souhaite prendre en charge les relations publiques et le marketing pour les produits Alpine Pearls communs ;
 - Alpine Pearls veut développer et encourager la collaboration et les échanges d'expériences et d'informations entre toutes les Perles et les autres organisations qui s'emploient à la mobilité écologique, dans tous les domaines concernant la mobilité, le tourisme écologique, le développement durable et l'écologie ;
 - Alpine Pearls veut encourager et développer la collaboration entre les entités de l'UE, régionales et nationales, les autres communes, les acteurs économiques et publics du transport (réseau routier, bus, train, etc.), de l'environnement et du tourisme, les tour-opérateurs, etc. ;
 - Alpine Pearls veut encourager la collaboration entre les entreprises et sociétés spécialisées dans le développement économique favorable à l'environnement.

Partie B – Définitions

1. **Perles**

Les Perles sont les membres d'Alpine Pearls. Il peut s'agir tout aussi bien de communes que de destinations composées de plusieurs communes.

2. **Communes**

On désigne ici par commune une collectivité territoriale.

3. **Destinations touristiques**

Regroupement de lieux touristiques ou d'organisations touristiques d'une région géographique. Ce regroupement doit présenter une forme d'organisation (personnalité juridique, association touristique, société à responsabilité limitée, ou autre.) et une structure d'organisation (direction, ou autre.).

4. **Critères obligatoires**

Critères du catalogue des critères que tous les membres doivent respecter.

5. **Critères d'objectifs (Points Bonus, catégorie Premium)**

Critères qui doivent être respectés par certains membres. Les membres peuvent axer leur profil sur des domaines particuliers.

6. **Mobilité utilitaire**

La mobilité utilitaire est une mobilité nécessaire pour les hôtes pour se déplacer d'un lieu à un autre (comme à l'arrivée et au départ, pour faire les courses, pour aller à la pharmacie, au restaurant, sur les lieux d'excursion, etc.).

7. **Mobilité de loisirs**

La mobilité de loisirs n'est pas une mobilité nécessaire pour les hôtes pour se déplacer d'un lieu à un autre, mais représente la mobilité utilisée exclusivement pour les activités de loisirs lors d'un séjour.

8. **«Alpine-Pearls– Offres»**

Offres de vacances et de mobilité qui respectent les objectifs d'Alpine Pearls.

Partie C – Respect obligatoire des critères

1. Le respect des critères est valable pour la totalité de la commune ou au minimum pour une partie clairement délimitée de la commune (quartier, hameaux, etc.) y compris pour les infrastructures jouant un rôle touristique. Le Conseil municipal, et l'organisme en charge du tourisme dans la commune dans le cas où l'organe compétent pour les décisions politiques concernant le tourisme n'est pas l'autorité locale, doivent donc s'engager à respecter ces critères. Si le respect des critères n'est observé que pour une partie de la commune, seule cette partie pourra être valorisée en tant que Perle.
2. Les critères obligatoires doivent être remplis par tous les membres, les critères d'objectifs (points bonus, catégorie Premium) doivent être remplis par les membres souhaitant particulièrement axer leur profil sur des domaines spécifiques. Tous les membres doivent s'efforcer de respecter le plus grand nombre possible de critères.
3. Pour qu'une destination touristique soit membre, il faut que les critères soient remplis dans au moins les trois quarts des communes membres d'une destination et dans les communes qui comptent en tout au moins les trois quarts des nuitées annuelles de la destination.
4. En cas de manquement au respect des critères, la volonté de la localité d'y remédier (commune et organisme en charge du tourisme) et les efforts mis en place pour l'amélioration doivent être clairement mesurables et visibles pour les hôtes d'une année à l'autre. De plus, les projets phares, mis en place sur plusieurs années, doivent être développés.

Partie D – Critères – Conditions préalables

1. La commune reconnaît les principes de développement durable. Ceci est documenté par une décision de principe tant du Conseil municipal, notamment dans le cas où l'organe en charge des décisions politiques touristiques n'est pas la collectivité locale (commune), mais aussi de l'institution compétente en matière de décisions touristiques (office de tourisme, association touristique, service de la commune, etc.).
2. Le tourisme doit avoir un rôle central dans la commune. L'importance du tourisme dans la commune doit être mesurée au moment de la demande d'adhésion selon les chiffres suivants :
 - a. la valeur moyenne sur trois ans du nombre de nuitées touristiques dans la commune (**nombre des nuitées**) ;
 - b. la part correspondant au nombre de nuitées de la commune (voir a) pour chacun de ses habitants (**intensité de nuitées**) ;
 - c. la part correspondant au nombre de lits touristiques pour chaque habitant de la commune (**intensité de lits touristiques**) ;

La valeur moyenne sur trois ans, conformément à a., doit être calculée à partir du nombre de nuitées sur 3 années calendaires successives, incluant l'année durant laquelle le calcul est réalisé. S'il n'y a pas de données statistiques disponibles, une estimation du nombre de nuitées sera acceptée.

Le nombre d'habitants, conformément à b. et c., correspond au nombre de personnes ayant leur résidence principale dans la commune d'après les résultats du dernier recensement.

L'information sur le nombre de lits touristiques, conformément à c., doit être calculée d'après le nombre de lits touristiques lors du dernier recensement. S'il n'y a pas de données statistiques disponibles, une estimation du nombre de lits touristiques sera acceptée.

L'Assemblée générale des membres décide pour chaque critère individuel le nombre à atteindre dans **au moins l'un des 3 domaines** (nombre de nuitées, intensité de nuitées ou intensité de lits touristiques), et ainsi les conditions préalables à respecter pour être membre d'Alpine Pearls.

3. La localité dispose d'un concept de développement de la mobilité respectueuse de l'environnement décidé par écrit par le Conseil municipal. Ce concept de développement de la mobilité doit contenir :
 - des mesures de réduction de la circulation dans l'une ou dans plusieurs parties de la commune offrant une qualité de séjour particulièrement attractive ;
 - Un renforcement des transports publics, des offres pour les piétons, de la circulation pour les vélos et de la mobilité zéro émission;

- Une gestion des emplacements de parking ;
 - Des mesures de gestion de la circulation pour les visiteurs journaliers.
4. Aucune voie de circulation dépassant 2000 véhicules à la journée (moyenne annuelle) ne doit se trouver à moins de 200m d'un hébergement touristique (pour au moins 80% des lits touristiques). Si cette voie de circulation est équipée de murs de protection antibruit à proximité des entreprises d'hébergement ou si la voie passe par un tunnel, cette distance n'est pas valable.
5. La commune dispose d'espaces piétons de qualité supérieure interdites à la circulation des véhicules privés disposant de moteurs à combustion :
- Les zones piétonnes,
 - Les parcs,
 - des zones de promenades de proximité.
6. Les communes dont le centre présente une forte densité de construction et un caractère fortement urbain doivent disposer de zones piétonnes et/ou cyclables de qualité supérieure, de taille importante et bien signalisées dans lesquelles la circulation automobile est réduite (par ex. : zones à circulation réduite et vitesse limitée, cafés de rue, etc.). De plus, il doit exister au centre de la Perle une zone piétonne fermée à la circulation automobile (véhicules privés à combustion), excepté à certains horaires pour les livraisons de marchandises pour les résidents.
7. La commune offre un cadre paysager esthétique, typiquement régional et présente un caractère alpin. Il ne doit pas exister d'installations industrielles et d'usines, vecteurs de pollution, de bruit nocifs à la qualité du paysage.

Partie E – Critères – Axes principaux

1 La mobilité écologique

La vision:

«En 2020, toutes les localités membres seront des modèles dans l'espace alpin pour la mise en place d'une mobilité touristique respectueuse de l'environnement. Au moins un quart de l'ensemble des vacanciers des Perles voyagent de manière écologique, en train ou en bus. Dans chaque Perle, la mobilité est garantie pour les hôtes voyageant en train et une vaste flotte écologique de véhicules électriques et de mobilité de loisirs est mise à disposition. L'électricité nécessaire pour les véhicules électriques est solaire ou est issue d'autres sources d'énergie renouvelables.»

1.1 La mobilité des hôtes

1.1.1 Critères obligatoires

1.1.1.1 La commune offre des garanties concernant la mobilité utilitaire pour les hôtes voyageant en train ou en bus, ou prêts à renoncer à utiliser leur voiture pendant leur séjour.

Cette garantie de mobilité doit être proposée pour que les hôtes :

- Puissent se déplacer de la gare ferroviaire ou routière d'arrivée jusqu'à leur lieu de séjour ;
- Puissent se déplacer de leur lieu de séjour vers la gare ferroviaire ou routière de départ ;
- Puissent se rendre sur les principaux lieux touristiques et de loisirs, comme les restaurants, commerces, la pharmacie, les événements ou autres infrastructures (par exemple piscine, téléphérique/télécabine/télesiège, location de vélo, départs de randonnées, etc.).

1.1.1.2 L'offre de mobilité doit, en cohérence avec la demande touristique être proposée quotidiennement et peut être couverte par :

- des bus ou trains,
- un réseau de bus locaux,
- un système de transport à la demande,
- des calèches
- des téléphériques / télécabines / télesiège.

1.1.1.3 L'offre de mobilité doit être intégrée dans l'offre de séjour pour les hôtes voyageant en bus ou train.

1.1.1.4 La mobilité doit au moins proposer des véhicules à la pointe de la technologie en matière de réduction des gaz à effet de serre (directives de l'UE).

1.1.1.5 Le transport des bagages à l'arrivée et au départ doit être garanti.

1.1.1.6 La Perle doit se démarquer par une compétence de conseil exceptionnelle dans les domaines de l'offre de mobilité à l'arrivée et au départ, de la mobilité régionale et locale, la distinguant d'autres lieux touristiques,

1.1.1.7 Les offres de mobilité à l'arrivée et au départ et de mobilité régionale doivent pouvoir être consultées de manière électronique avec un plan horaire.

1.1.1.8. La Perle doit avoir des entreprises d'hébergement classés « Hébergeurs Alpine Pearls » qui remplissent les critères des hébergeurs Alpine Pearls.

1.1.1.9 Les salariés de l'organisme en charge du tourisme et des établissements labellisés « Alpine Pearls » seront formés par la Perle au moins une fois par an sur la philosophie et le contenu d'Alpine Pearls.

1.1.1.10 La Perle communique son offre de mobilité à travers :

- Des supports d'information écrits,
- Tous les supports de communication (brochures, site Web, etc.) de l'organisme en charge du tourisme,
- Une information générale lors des demandes ponctuelles et les réservations de la part des visiteurs dans l'organisme en charge du tourisme et les établissements touristiques labellisés « Alpine Pearls ».

1.1.1.11 La Perle renonce à la promotion active des voyages en avion pour les distances inférieures à 500 km. Lors d'un voyage en avion d'une distance supérieure à 2.000 km, une durée minimum de séjour de 7 nuits sera activement proposée.

1.1.2 Critères d'objectifs (Points bonus, catégorie Excellence)

1.1.2.1 Les besoins des hôtes à mobilité réduite sont particulièrement pris en considération (par exemple des bus à plancher bas, assistance à la montée et la descente des bus, etc.).

1.1.2.2 La Perle doit interdire résolument les offres ou événements de sports motorisés (véhicules avec moteurs à combustion).

1.1.2.3 « **Perle Premium pour les voyages en train** »

La Perle se trouve à moins de 20km d'une gare reliée au réseau international et dispose d'une offre de bus coordonnée avec les heures d'arrivée des trains (temps de transfert maximum de 15 min) de la gare vers la Perle avec une densité minimum de 2 heures en journée en journée (8h – 20h du lundi au dimanche). Si la localité respecte ce critère, elle est facilement accessible en train et/ou bus et peut être qualifiée de « Perle Premium pour les voyages en train ».

1.1.2.3.1 « Les Perles Premium pour les voyages en train » doivent proposer des packages incluant l'arrivée et le départ en train.

1. 1.1.2.3.2 « Les Perles Premium pour les voyages en train » communiquent sur les possibilités d'arrivée sans voiture à la Perle par :

- Les supports d'information écrits,
- Tous les supports de communication (brochures, site Web, etc.) de l'organisme en charge du tourisme,
- Des informations générales lors des demandes d'information et de réservation à travers l'organisme en charge du tourisme et les établissements touristiques labellisés « Alpine Pearls »,
- Le plan des lignes de chemin de fer et de bus dans les brochures d'information et de promotion, comme sur la page d'accueil du site web de l'organisme en charge du tourisme et des établissements touristiques labellisés « Alpine Pearls ».
- La description de l'accès à la Perle en première place sur la page d'accueil de l'organe en charge du tourisme et dans les brochures d'information et de promotion.

2. 1.1.2.3.3 « Les Perles Premium pour les voyages en train » conseillent et accompagnent les hôtes pour l'organisation de leur voyage, de manière active et à un niveau de qualité supérieure, par:

- La recherche des meilleures connexions (prix, rapidité) vers et depuis le lieu de résidence et la Perle.
- La confirmation de réservation et la vente de tickets
- La réservation de places assises dans le train
- Le service de transfert et de consigne

1.2 La mobilité des vacanciers journaliers

1.2.1 Critères obligatoires

La Perle encourage manifestement les visiteurs journaliers à l'utilisation des transports publics (bus et/ou train).

1.2.2 Critères d'objectifs (Points bonus, catégorie Premium)

1.2.2.1 La commune incite les vacanciers journaliers à voyager en transports en commun.

1.2.2.2 La commune met en place des possibilités de parking pour les vacanciers journaliers à des emplacements adaptés afin que les parties attractives de la commune, telles que le centre ville, les vallées latérales, etc. ne soient pas dérangées par les transports individuels motorisés.

1.2.2.3 La commune encourage en priorité le tourisme résidentiel. Ce propos doit être inscrit dans les plans de développement de la commune.

1.3 La mobilité des habitants

1.3.1 Critères obligatoires

1.3.1.1 La commune fait incontestablement un travail de relations publiques en direction des habitants sur l'utilisation des transports en commun (train et/ou bus).

1.3.2 Critères d'objectifs (Points Bonus, catégorie Premium)

1.3.2.1 La commune incite les habitants à utiliser le vélo, l'électromobilité ou les transports en commun pour se déplacer.

1.3.2.2 La commune encourage particulièrement les déplacements à pied.

1.4 La mobilité de loisirs

1.4.1 Critères obligatoires

1.4.1.1 Dans l'offre touristique de la Perle, seule une mobilité de loisirs respectueuse de l'environnement peut être proposée. Selon les critères, font partie de la mobilité de loisirs :

- La randonnée
- La promenade
- La marche nordique
- L'alpinisme
- L'escalade
- Le vélo
- Le VTT

- La natation
- L'aviron (sport aquatique non motorisé)
- L'équitation
- Les calèches tirées par des chevaux
- Le parapente
- Le ski de fond / Biathlon
- Le ski alpin / snowboard
- La randonnée à ski / alpinisme
- Le patinage
- La randonnée à raquettes
- Les luges
- Les trains de montagne spéciaux
- Les véhicules électriques

1.4.1.2 La Perle doit axer son profil sur au moins une offre de mobilité de loisirs respectueuse de l'environnement (Perle Premium). Cela signifie, en comparaison aux autres lieux et destinations touristiques alpins,

- Une ampleur exceptionnelle de l'offre,
- Une très haute qualité de l'offre,
- Une prestation de service extraordinairement élevée pour cette offre,
- Une promotion particulière et bien visible de cette offre.

1.4.1.3 La Perle doit établir et distribuer gratuitement un manuel/un guide proposant des offres/des conseils sur la mobilité de loisirs.

1.4.2 Critères d'objectifs (Points Bonus, catégorie Premium)

1.4.2.1 Chaque Perle peut également se spécialiser en tant que « Perle Premium » dans différentes formes de mobilité de loisirs.

1.4.2.2 « La Perle Premium pour la mobilité électrique »

1.4.2.2.1 La Perle propose en location E-autos, E-bikes, segways et autres véhicules électriques de loisirs dans une large mesure

1.4.2.2.2 Elaboration et propositions de circuits pour les véhicules électriques.

1.4.2.2.3 Maintenance et service pour les véhicules électriques.

1.4.2.2.4 Une infrastructure adaptée et suffisante (stations de rechargement, etc.) est proposée.

1.4.2.2.5 L'E-mobilité est intégrée dans les packages et offres de vacances.

2 La qualité de l'environnement

La Vision:

«Toutes les Perles s'engagent immédiatement vers la voie de la protection de l'environnement grâce à l'autonomie énergétique, 100% d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique. D'ici 2030 toutes les Perles seront autonomes à 80% en matière de production d'énergie.»

2.1 Critères obligatoires

2.1.1 La commune utilise l'énergie renouvelable au minimum dans un domaine (biomasse, énergie hydraulique, éolienne, solaire, etc.) et réduit ainsi ses émissions de CO².

2.1.2 La commune incite aux actions d'économies d'énergie à travers, par exemple, la construction énergétiquement efficace.

2.1.3. Si la Perle possède un domaine skiable (ski alpin), il est important de veiller :

- Au fonctionnement d'une grande efficacité énergétique des installations (piste modernes, pas d'appareil à moteur diesel),
- A une forme d'enneigement économisant l'énergie et évitant les nuisances sonores (installations modernes, intégration douce à la nature, gestion de l'énergie),
- À utiliser une énergie renouvelable à 80% pour les pistes et l'enneigement,
- à proposer une offre de navettes pour rejoindre les pistes de ski,
- à limiter les déchets (par ex. restaurants utilisant de la vaisselle réutilisable plutôt que jetable),
- à assurer un système d'évacuation des déchets respectueux de l'environnement,
- aux territoires protégés des animaux sauvages,
- A pallier les nuisances de l'environnement en respectant au plus près la nature.

2.1.4 Les mesures pour la réduction des eaux usées et des déchets doivent être évidentes.

2.1.5 Il faut inciter les vacanciers et les habitants à prendre conscience de la protection de l'environnement et du climat dans les communes/la région.

2.2 Critères d'objectifs (Points Bonus, catégorie Premium)

2.2.1 La commune produit au minimum 2/3 de l'énergie utilisée dans la commune grâce à des sources d'origine renouvelable (énergie hydraulique, solaire, éolienne, biomasse, etc.)

2.2.2 Au moins 10% des entreprises d'hébergement de la Perle possèdent un label environnemental national ou international.

2.2.3 Les communes ont reçu le prix European Energy Award.

2.2.4. Si la Perle possède un domaine skiable (ski alpin), il faut veiller:

- À ce que l'ensemble des travaux des pistes de ski ainsi que les travaux de renaturation et de végétalisation soient supervisés par un expert en sciences naturelles. L'objectif est, en plus de respecter les lois de protection de l'environnement et de la nature, de mettre en place un travail judicieux et le plus efficace possible sur le long terme.

3 La nature - biodiversité

La Vision:

«Toutes les Perles doivent être exemplaires en matière de protection de la nature et protection de la biodiversité.»

3.1 Critères obligatoires

3.1.1 La planification, l'entretien et le développement des infrastructures touristiques (par exemple, les rues, les réseaux de sentiers, pistes de ski) de la Perle prennent en compte les intérêts de la protection de l'environnement. Il faut notamment garantir que les dégâts qui peuvent être évités ne se reproduisent pas.

3.2 Critères d'objectifs (Points Bonus, catégorie Premium)

3.2.1 La Perle est située dans ou à la frontière d'un territoire protégé (par exemple parc national, réserve de biosphère, territoire protégé).

3.2.2 La commune et l'organisation de tourisme travaillent en collaboration étroite avec les organismes de gestion des territoires protégés, et développent des offres touristiques qui incluent la mobilité écologique pour les visiteurs au sein de l'espace protégé.

3.2.3 La commune s'engage particulièrement pour la protection et le respect des trésors de la nature, tels que les sites marécageux, les prairies maigres, les forêts alluviales, les prés fleuris, les arbres fruitiers, les monuments naturels, les prairies alpines, les forêts de montagne ou les eaux, afin que cette richesse soit préservée pour les générations futures.

Les mesures suivantes peuvent être prises :

- La régénération des fleuves alpins,
- La conservation des marécages,
- La gestion naturelle des forêts,
- La compensation pour les exploitants forestiers et les agriculteurs qui renoncent à une partie de leurs revenus en faveur de la protection de la nature.

4 Le bien-être

La Vision:

«Les communes d'Alpine Pearls se distinguent particulièrement des autres localités de leur région par la qualité de bien-être. Chaque année, une mesure particulière est mise en place dans chaque Perle pour la préservation de l'image de la commune.»

4.1 Critères obligatoires

4.1.1 Les espaces verts, les centres historiques, les chemins piétons dans les zones aménagées, etc. sont particulièrement bien entretenus pour améliorer le bien-être des habitants et des hôtes dans la commune.

4.1.2 La commune encourage activement l'artisanat, l'agriculture et la sylviculture traditionnels et respectueux de l'environnement (par ex. agriculture, fromageries, viticulture, préservation des espèces animales régionales, etc.)

4.1.3 La commune soutient activement la culture traditionnelle régionale.

4.1.4 La commune doit être particulièrement attentive et stricte dans ses documents d'urbanisme, sur la construction et la rénovation des bâtiments afin de conserver son cadre paysager esthétique et typiquement régional et son caractère alpin.

4.1.5 Il doit exister un service de proximité (par ex. superette, poste, médecin, pharmacie, etc.).

4.2 Critères d'objectifs (Points Bonus, catégorie Premium)

4.2.1 La Perle organise régulièrement des événements culturels.

4.2.2 La Perle a un magasin local particulièrement attractif qui propose des produits locaux.

4.2.3 La commune veille et encourage particulièrement la décoration florale et les jardins.

4.2.4 La commune a un conseil d'architecture pour les projets de construction.

4.2.5 La Perle offre de beaux exemples de conservation et réutilisation de la culture architecturale historique, et de réalisation d'une architecture contemporaine nouvelle en relation avec les constructions historiques ou le paysage.

5 Gastronomie et circuits économiques régionaux

La Vision:

«En 2020, les produits régionaux seront majoritairement proposés dans chaque hôtel et restaurant dans les Perles. Ils seront étiquetés et l'origine du produit alimentaire utilisé sera indiquée.»

5.1 Critères obligatoires

5.2.1 La Perle encourage la régionalisation de la gastronomie locale. Sont notamment particulièrement encouragés :

- - Les coopérations entre l'agriculture et la restauration,
- - Les marchés de produits locaux,
- - Les fournisseurs de cuisine régionale,
- - La gastronomie régionale.

5.2.2 L'utilisation de matériaux de construction locaux (par ex. bois local) est particulièrement encouragée par les communes.

5.2 Critères d'objectifs (Points Bonus, catégorie Premium)

5.2.1 Tous les restaurants dans la Perle doivent majoritairement utiliser des produits régionaux.

5.2.2 La Perle propose des cours de cuisine régionale.

5.2.3 La majorité des restaurants/auberges proposent des plats traditionnels régionaux.

5.2.4 La commune a un marché paysan hebdomadaire avec des produits régionaux.

5.2.5 La commune a au moins un magasin vendant des produits de l'agriculture locale.

Partie F – Critères – Organisation

1. Le site web de la Perle doit être relié au site web d'Alpine Pearls. Le logo Alpine Pearls doit être présent sur les deux pages d'accueil.
2. Le logo Alpine Pearls doit être bien visible sur les documents imprimés de la Perle. Dans l'un au moins des supports publicitaires doit apparaître un sujet sur Alpine Pearls.
3. La Perle intègre Alpine Pearls dans :
 - le travail médiatique,
 - toutes les activités des réseaux des médias sociaux,
 - la newsletter
 - si possible les salons et foires.
4. La Perle propose au moins 1 offre à la réservation dans le Corporate Design (présentation visuelle) d'Alpine Pearls, une Perle avec un tourisme estival et hivernal au moins une offre pour l'été et pour l'hiver.

Cette offre doit comprendre au minimum, en plus de la nuitée dans la catégorie choisie, une autre offre touristique comme :

- a. l'arrivée en train ou en bus jusqu'à l'hébergement/l'hôtel ;
- b. un bonus pour le dépôt des clés de voiture pendant au moins 4 jours comme variante pour les hôtes qui voyagent en voiture ;
- c. une carte de mobilité ou un billet pour le transport de proximité valable pour la durée des vacances. Au cas où il n'existe pas de carte de mobilité, au moins 3 excursions accessibles en mobilité douce ou au moins 3 activités douces et mobiles doivent être intégrées ;
- d. une offre de conseil sur les meilleures connexions ferroviaires et des informations sur le transport des bagages ainsi que sur la mobilité sur place.

Cette offre à la réservation doit être publiée sur le site de la Perle.

5. Les brochures Alpine Pearls seront présentées dans les bureaux de l'organe en charge du tourisme de la Perle.
6. La Perle rend visible son adhésion à Alpine Pearls grâce à des mesures adaptées sur place.

Ratschings, le 12 octobre 2014

ALPINE PEARLS

Une marque ombrelle pour le tourisme et la mobilité douce

www.alpine-pearls.com



Siège de l'association:
ALPINE PEARLS, Werfenweng, Autriche
Management: Karmen Mentil
tél. +43 664 523 5450 | info@alpine-pearls.com



Alpine Pearls ... Des vacances à mobilité douce dans les plus belles stations alpines de l'Europe!

- est la marque ombrelle d'un réseau de stations touristiques situées dans tout l'arc alpin, fondée en 2006.
- est l'agence de communication des stations souscrivant au principe de la mobilité-loisir favorable à l'environnement.
- développe de concert avec les stations affiliées des produits transnationaux dans le domaine de la mobilité douce.
- coopère avec différents partenaires: chemins de fer, tours-opérateurs, centrales de mobilité, organisations de tourisme, acteurs économiques, etc.
- 2017: 25 „perles des Alpes“ en France, en Suisse, en Italie, en Slovénie, en Allemagne et en Autriche.



Alpine Pearls ... Mobilité absolue garantie

- Nos destinations de vacances sont facilement accessibles en train ou autocar.
- Transfert de la gare ou du arrêt de bus à l'hôtel et retour
- Garantie de mobilité sur place
- Organisation du voyage et réservation



L'historique d'Alpine Pearls

'Alpine Pearls' a été développé dans le cadre du Projet Interreg III B Espace Alpin „Alps Mobility II -Alpine Pearls“, cofinancé par l'Union Européenne et réalisé par 15 partenaires-projet en provenance de l'Autriche, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et de la Suisse sous l'égide (Lead Partnership) du Ministère fédéral autrichien de l'Agriculture, de la Sylviculture, de l'Environnement et de la Gestion des eaux.

Durabilité d'un projet de l'UE !





Les perles des Alpes en un coup d'oeil



Par an : 2,5 mio de visiteurs, plus de 12 mio de nuitées



Les perles des Alpes - combiner vacances et mobilité douce, un choix tout à fait délibéré.

- Les stations affiliées lient la mobilité douce, respectueuse de l'environnement, aux différentes offres touristiques sur place - lors de l'arrivée et du départ, pendant le séjour et par rapport à la mobilité-loisir.
- Chacune des perles des Alpes offre à ses visiteurs toute une gamme de possibilités attrayantes permettant aux vacanciers de se passer de leurs voitures tout en restant parfaitement mobiles pendant les vacances.
- Les perles sont synonyme de durabilité, de protection climatique et de la plus haute qualité en matière de tourisme.



Un catalogue de critères: une base pour la plus haute qualité

Le catalogue de critères constitue la base pour des vacances sans égal respectueuses de l'environnement. Il est impératif de remplir les critères obligatoires, tandis que les critères-cibles sont optionnels, censés peaufiner le profil des stations affiliées.

Contenu du catalogue de critères:

- Conditions de base pour l'affiliation
- La mobilité respectueuse de l'environnement
 - mobilité des vacanciers
 - mobilité des excursionnistes
 - mobilité des habitants
 - mobilité-loisir
- D'autres domaines: environnement, nature, qualité du bien-être, circuits économiques régionaux et culinarium
- Aspects organisationnels: mise en réseau, vacances à forfait Alpine-Pearls



Le mandat d'Alpine Pearls - Plan d'actions

1. Organisation et communication de base
2. Professionalisation des offres de mobilité - avec les prestataires de services touristiques dans les perles
3. Campagne de profilage/ développement de produits offerts dans le contexte des vacances à mobilité douce
4. Campagne publicitaire destinée à des groupes cibles spécifiques
5. Projets de l'Union Européenne (UE)



Partenaires de coopération d'Alpine Pearls

- Ministères, administrations régionales, p.ex. ministères de l'environnement
- Prestataires dans le domaine de la mobilité: chemins de fer allemands, autrichiens, suisses (DB, ÖBB, SBB, Rhätische Bahn,) etc.
- Tour-opérateurs: WWF-Nature, Equotube, Ecobnb
- Organisations régionales et nationales de tourisme: p.ex. Österreich Werbung (ÖW)
- Réseaux internationaux: p.ex. Convention alpine, clubs alpins, amis de la nature



Hébergements Alpine Pearls

- Intégration des hébergements Alpine Pearls qui s'engagent en matière de mobilité douce et durabilité, dans notre travail médiatique et les RP ainsi que sur le site web & les réseaux sociaux
- L'entreprise doit remplir toutes les conditions relatives aux critères du catalogue pour coopérer avec Alpine Pearls.
- Actuellement, 74 hébergements AP sont certifiés



11 ans Alpine Pearls

- **Branding:** AP est réseau expert et LA marque pour des vacances avec mobilité douce
- **Knowhow:** >1000 participants aux conférences annuelles sur la mobilité douce
- **Co-operation:** réseau fort avec des partenaires internes et externes
- **Média:** 12.000 articles de presse
- **Influence:** 3 voyages de presse grands / 100 journalistes, > 200 voyages de presse individuels
- > 250 conférences visitées = 12 500 personnes atteintes



Avantages pour les perles membres

- **Adresser ensemble un message clair au marché:**
NOUS sommes les stations touristiques de l'arc alpin offrant déjà au jour d'aujourd'hui des vacances respectueuses du climat - Responsable.Doux.Mobile
- Utiliser la marque ombrelle comme vecteur de sympathie et de publicité
- Au niveau de la prospection des marchés, débloquer les fonds budgétaires en se concentrant sur la mobilité douce
- Planifier en commun des participations aux projets de l'UE
- Regrouper les ressources en matière de marketing, de communication, de relations publiques et de participation aux Foires/Expositions
- Profiter du caractère international du groupe
- Publier des brochures d'information et un site web pour présenter les perles et leur forfaits voyage

Avantages pour les perles membres

- Activité intense par rapport aux médias nationaux et internationaux
- Coopération avec des tours-opérateurs et des partenaires économiques
- Echange d'expériences internationales au profit de la planification locale des transports, de la logistique des flux touristiques en amont/aval et des forfaits voyage axés sur la mobilité douce
- Notoriété accrue
- Augmentation de la plus-value grâce à la hausse du nombre de visiteurs!
- Nombre élevé de contacts

- Rôle d'avant-garde par rapport à un sujet important - doté d'une marque forte!



Procédure d'admission pour devenir membre d'Alpine Pearls

- La commune/destination soumet une demande d'admission auprès d'Alpine Pearls
- La commune/destination procède à une auto-évaluation selon les critères du catalogue
- Le directoire d'AP se rend dans la commune/destination, vérifie la conformité aux critères et mène un entretien avec les responsables sur place
- Le directoire d'AP discute du dossier et émet une recommandation à l'assemblée générale
- La commune/destination prononce une décision formelle quant à sa candidature (décision du Conseil municipal, etc)
- L'assemblée générale décide de l'admission du candidat à l'Alpine Pearls
- L'admission peut aussi se faire au cours de l'année!



Côtisation annuelle des membres d'Alpine Pearls

- Chaque commune/destination dispose d'une voix au sein de l'Assemblée générale
- La plus grande partie des cotisations est destinée aux activités de marketing
- La cotisation à payer par les communes individuelles s'élève à € 12.000,-
- La cotisation à payer par les destinations/régions touristiques s'élève:
 - jusqu'à 500.000 nuitées/an à € 18.000,-
 - de 500.001 à 1.000.000 nuitées/an à € 21.600,-
 - à partir de 1.000.001 nuitées/an à € 24.000,-
- Le droit d'admission unique (à verser tant par les communes que par les destinations) s'élève à € 8.000,-



De nombreux prix nous ont été décernés!

- Climate Star, Alliance pour le climat
- T.A.I. WerbeGrandPrix, Tourist Austria International, Autriche
- VCD: CSR-Mobilitätspreis, Allemagne
- VCO: Mobilitätspreis Salzburg, Autriche
- Energy Globe Award Salzburg
- Ecotrophea du DRV
- Nominé pour l'UTOPIA Award
- Prix pour la protection du climat, Autriche
- Travel One prix de durabilité - 2e place
- Karmen Mentil, lauréate du Myself Award
- 2011 1iere place WTTC Award
- WWF Panda d'Oro 2012
- Top 100 sustainable Destinations 2016 + 2017





La future:
Fondations du Groupement Européen de Coopération territoriale (GECT)

- a) Fondation du GECT, mise en réseau
Groupement Européen de Coopération Territoriale
- b) Développer un/des projet(s) UE



www.alpine-pearls.com

www.facebook.com/AlpinePearlsHolidays



Werfenweng

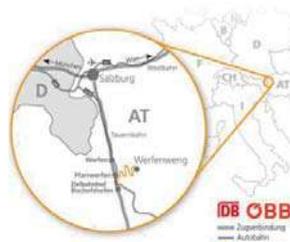
GO GREEN: a the sustainable tourism concept



Dr. Peter Brandauer, Mayor Werfenweng
Karmen Mentil, Director Alpine Pearls

We introduce: Werfenweng, Austria

- 1.000 inhabitants, 900 m above sea level
- 45 km south of the city Salzburg, in the Salzburger Land



“soft mobility“ – car free tourism



The tourist package „samo-Card“

As a holiday guest in Werfenweng you can get a samo card if:

you stay at a samo host (specialized hotels)

AND

- arrive by train, bus or plane

or

- hand over your car keys at the tourist board in Werfenweng

With this samo-card all mobility services are included, no extra cost



Samo-car: mobility

- Werfenweng Shuttle: connection from the train stations Bischofshofen, Pfarwerfen and Werfen to Werfenweng



Samo-Card: mobility

- Elois / public taxi: your private shuttle service, Mercedes Vito E-CELL
- Night taxi



Samo-Card: mobility

E-cars

- 5 Renault ZOE, 1 E-Smart, 1 Renault Twizy
- Powered by solar energy
- 5 BMW i3 – since July 2017



Samo-card: fun vehicles

- Elector cars and fun rental at the village center "Dorfplatz"
- E-Bikes, Pedelects, E-Mountainbikes
- E-scooters
- Segways, Twizy and more fun-vehicles
- Mountainbikes and Citybikes
- Scooters for kids
- Tandembikes, more.....



Samo-card: fun vehicles



Samo-card: fun vehicles



Samo-card: fun vehicles



Samo-card: fun vehicles



Samo-card: advantages during summer

- Day trips by bus
 - Salzburg
 - Cave of the Ice Giants
 - Castle Hohenwerfen
 - Skijump in Bischofshofen
- Guided hikes: huts and herbs
- Bike taxi
- Entrance fee leisure park / swimming lake Wengsee



Samo-card: advantages during winter

- Horse sleigh
- Lama trekking
- Guides snowshoe walks
- Cross country equipment
- Cross country trail fee
- Sled rental



Samo-card: advantages during winter



Where does the energy come from?

Solar energy:

- Solar charging stations for e-cars
- Solar power plant Werfenweng
- Solar park
- 54 solar lamps



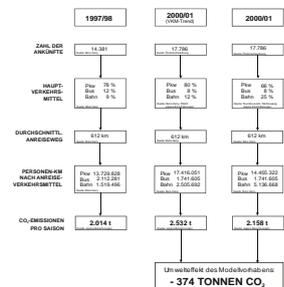
Samo concept – who benefits

- Environment
- Tourist businesses
- Guests
- Locals (project “wirSamo”)



samo – benefits for the environment

- 25% train arrivals
- Minus 2.000 tons CO2/year



samo – benefits for the Tourism Businesses



samo – benefits for the locals

- **Employment:** jobs created for locals through new activities
- **Improvement of the image:** we are proud to live in a model village
- **Cooperation of hotels – mutually strong...**

CREDO: No MUSTS - just ADVANTAGES



International networking and branding

- Werfenweng is founding member and seat of Alpine Pearls
- Alpine Pearls is an association of 25 holiday destinations in the Alpine Space co-operating for sustainability and soft mobility



Members of Alpine Pearls



Alpine Pearls stands for ... Holidays with mobility guarantee

1. Our Alpine Pearls are easily accessible via train and long-distance bus connections.
2. Last mile: Pick-up services care for the transfer from the train station to the hotel.
3. Guaranteed mobility in the destination thanks to a broad offer of mobility services
4. Trip planning made easy: Hosts support to organize the trip by public transport and motivate to use mobility services



Thank You for your attention!

www.werfenweng.eu
Tourism association of Werfenweng
<https://www.facebook.com/werfenweng/>

www.alpine-pearls.com
The network of Alpine pearls
www.facebook.com/AlpinePearlsHolidays



Dr. Peter Brandauer, Mayor Werfenweng
Karmen Mentil, Director Alpine Pearls

DCB.

TURISME I DESENVOLUPAMENT LOCAL

Platja 38. 17258 L'Estartit
Tel. +34 972750747 www.decaba.com
capella.ballbe@decaba.com